

COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2024/37

Nombre de Conseillers
En exercice : **10**
Présents : 8
Votants : 8

**L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE
Le DIX NEUF NOVEMBRE**

Le Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

Date de convocation du C.M. : 12/11/2024

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, FOUILLAND Franck, Yannick FRANÇOIS, ALLOIN Dominique, DONNARS Jean.

Absents excusés : Marlène VILLENEUVE, Chantal DESMOUSSEAUX

Secrétaire : Yannick FRANÇOIS

Délibération publiée le 21/11/2024

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2025

Monsieur le Maire expose à son conseil que le recensement de la population sera effectué sur la Commune à partir du 16 janvier 2025.

Deux agents recenseurs seront recrutés par le Maire qui prendra un arrêté de nomination. Le conseil charge donc Monsieur le Maire de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement 2025 et décide de rémunérer les agents recenseurs sur la base d'un forfait de : **800 € pour chaque agent**, auquel seront appliquées les charges sociales obligatoires.

Fait à JARNOSSE, le 19 novembre 2024

Le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le Secrétaire de séance,
Yannick FRANÇOIS

